

Questions orales

● (1150)

L'ENVIRONNEMENT**LES PLUIES ACIDES—L'ABSENCE DE POURPARLERS AVEC L'ONTARIO**

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Ce dernier a parlé hier à la Chambre d'une part des initiatives que le gouvernement de l'Ontario avait prises par l'intermédiaire du ministre provincial de l'Environnement, M. Parrott et d'autre part du nouveau décret de réduction de la pollution, destiné à l'INCO. Le ministre avait déclaré qu'il s'agissait d'une prise de position importante et courageuse. Par ailleurs, le chef du parti libéral en Ontario qualifiait cette même prise de position de pathétique.

Aux États-Unis, ceux qui ne veulent pas qu'on cherche à diminuer les précipitations acides sont prêts à profiter de toute dissension au Canada pour critiquer davantage les efforts que le ministre déploie sur ce plan. Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi il n'a pas consulté M. Smith, chef du parti libéral en Ontario et peut-il nous dire si, depuis hier, il s'est entretenu avec son collègue de l'Ontario pour le remettre dans la bonne voie?

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Madame le Président, je crois qu'en général, les batailles politiques au niveau fédéral devraient être livrées à ce niveau et que les batailles politiques au niveau provincial devraient se dérouler au niveau provincial.

M. Fraser: Madame le Président, étant donné que tout conflit ouvert entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux durant les négociations au cours de ces mois très importants pour obtenir l'accord des États-Unis serait très dangereux, et je sais que le ministre s'efforce qu'une chose de ce genre ne se produise pas—le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il consultera ses homologues provinciaux, afin de veiller à ce que le ministre et le gouvernement fédéral ne soient pas abandonnés dans leurs tentatives durant ses négociations avec les États-Unis?

M. Roberts: Madame le Président, j'entends me livrer à de nombreuses consultations. Je sais que les initiatives prises hier seront accueillies favorablement aux États-Unis par ceux qui tentent d'atteindre les mêmes objectifs que le Canada, c'est-à-dire réduire sensiblement ces dangereux dégagements. Je sais que le député s'intéresse vivement à cette question et je le remercie de l'intérêt qu'il a manifesté.

Je peux dire au député que je ferai de nombreuses consultations et que je plaiderai la cause aussi efficacement que possible auprès de nos homologues américains. Je sais qu'ils estiment que les mesures prises hier en Ontario et ici les aideront dans leur lutte en vue d'améliorer la situation aux États-Unis.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LA CONFÉRENCE POUR LA RÉGION DU PACIFIQUE—L'INTENTION DU GOUVERNEMENT**

M. John Thomson (Calgary-Sud): Madame le Président, je voudrais poser ma question au ministre d'État (Commerce). Notre gouvernement projette d'organiser une conférence commerciale pour la région du Pacifique cette année. Le ministre peut-il me dire si son gouvernement a l'intention de donner suite à ce projet?

L'hon. Ed Lumley (ministre d'État (Commerce)): Madame le Président, pour aider l'ouest du Canada à réaliser ses objectifs industriels, le gouvernement envisage d'un oeil favorable les recommandations concernant la tenue d'une conférence des pays riverains du Pacifique. J'aimerais toutefois qu'on apporte quelques changements au programme initial. Je discuterai de ces changements avec mes collègues et j'annoncerai notre décision à la Chambre en temps utile.

* * *

L'INDUSTRIE**L'AIDE À CHRYSLER CANADA—L'INCIDENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA**

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. J'ai demandé vendredi dernier au ministre si l'aide accordée à la société Chrysler du Canada nuirait aux programmes de développement économique de notre pays, et j'ai obtenu une réponse très ambiguë. On m'a signalé tout dernièrement un cas qui illustre bien la légitimité de cette crainte.

Depuis quelques mois, la société CAE Industries avait projeté avec la société General Motors l'implantation d'une fondrie chargée de fabriquer les carters de boîtes de vitesse en aluminium destinés aux nouveaux modèles «X» de voitures économiques de GM. Une aide financière relativement faible était nécessaire à la réalisation du projet, et le gouvernement ontarien s'était dit disposé à l'accorder. Il ne fallait plus qu'une décision du gouvernement fédéral pour mettre le projet en œuvre. Le projet aurait permis de créer 200 à 400 emplois et d'assurer un chiffre d'affaires de 20 à 30 millions de dollars à une solide industrie canadienne en pleine croissance . . .

Des voix: Règlement!

Mme le Président: A l'ordre.

M. Wilson: Voici la question que je pose au ministre: pourquoi a-t-il fallu attendre que la CAE Industries avise le ministère qu'elle avait dû renoncer à ce projet avant qu'il n'agisse et ne constate l'urgence de la chose? Le ministre dira-t-il à la Chambre si c'est parce qu'il est si absorbé par la décision à rendre dans le cas de Chrysler Canada qu'il a perdu de vue les difficultés de certaines sociétés canadiennes?